

FACTURE

ORIGINAL

CHAMBRES
D'AGRICULTURE

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 CAHORS CEDEX 9

EARL BLEY
150 CHEMIN DE VALADIE
46250 POMAREDE
FRANCE

Tél : 05 65 23 22 21
Fax :

N° Siret : 18460002100010
N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

Référence à rappeler : 2025 / TR2505435
Objet : CONTROLE DE PERF VA4 01/08/24 - 31/07/25

Prestataire : PRAT YVETTE

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
155368 Forfait Etable Pesées VA4	1	184,000	184,00	20,00
155149 Certification Parenté Bovine	55	2,780	152,90	20,00
155623 Pesées au temps passé VA4	2,5	46,000	115,00	20,00
155340 Bascule org.BC46 Pesées - VA4	4	46,000	184,00	20,00

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00		Devise : EUR
Montant HT	635,90		
Base de TVA	635,90		635,90
Montant TVA	127,18		635,90
Total TTC	763,08		127,18
Net à payer	763,08		763,08

Règlement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT
IBAN : FR7610071460000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valeur titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012. Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-367 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

Coupon à retourner



Etablissement : D46S01 CDA LOT
0917835 EARL BLEY
Date échéance : 15-01-2026

Référence à rappeler : 2025 / TR2505435
CHQR Paiement par chèque à l'échéance
Montant Net en EUR : 763,08